

bienfaisants effets du *Chez nous*. Les Américains, les Anglais, les Français ont établi ça et là pour les leurs des lieux de réunion, des salles d'amusements honnêtes, des cercles d'études, des chapelles. Nos soldats sont encore trop dépourvus de ces moyens d'action, si puissants pour leur conservation morale et religieuse.

Une oeuvre s'est fondée pour parer à cette lacune. Elle a nom : le *Comité des abris pour les soldats* (Army Huts). Les aumôniers de nos différentes unités en ont pris la direction de l'autre côté de l'eau. Ici, ce sont les Chevaliers de Colomb qui se sont chargés de leur assurer des ressources pour mener à bien leur entreprise. Du 15 au 22 de ce mois, des groupes de ce corps parcourront le pays pour recueillir des souscriptions. Toutes les sommes seront consacrées uniquement à l'oeuvre ; rien n'en sera dépensé en frais d'administration ou autrement.

Les agents canadiens du Comité ont sollicité les évêques à aider leur mouvement. Tout l'épiscopat s'est accordé à le voir d'un bon oeil et à lui promettre ses plus chaudes sympathies.

Vos fidèles ne manqueront pas, mes bien chers collaborateurs, de s'unir à leurs chefs spirituels pour faire de l'entreprise un succès. Ils voudront tous, j'en suis sûr, y aller de leur obole. Comme résultat de ces efforts combinés, nos soldats, là-bas comme ici, auront à leur service des chapelles où prier le Dieu de leurs mères, des abris pour s'y distraire, par la lecture, l'étude ou les divertissements, des longues heures d'inactivité. En contribuant à occuper leurs loisirs forcés, nous aurons contribué aussi à les conserver bons comme ils l'étaient au départ.

Pour permettre à vos fidèles de prêter leur concours généreux à cette oeuvre, l'une des plus importantes du moment dans l'ordre militaire, je prescris, d'accord avec mes vénérés collègues de l'épiscopat, qu'une quête sera faite à cette intention, dans toutes les églises du diocèse, le dimanche 22 sep-